

ETIGE LOGEMENT

COMPTE-RENDU

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DE L'ASSOCIATION SYNDICALE DU 19 avril 2011

Présents: M. Luttenauer, Président de l'Association Syndicale - Mme Bohrer - M. Walliser - M. Granger - M. Scherrer - Mme Raehm - M. Sengelin - M. Besancon - Mme Strub - M. Tag - M. Misslin - M. Scherrer - M. Dubois
M. Tag - M. Misslin - Mme Johner - M. Kieffer

Rédaction: Dominique Herth

Le 25 mai 2011

La réunion du Conseil Syndical de l'Association Syndicale du Parc d'Entremont est ouverte à 18 h 10.

1. Désignation du Bureau :

Monsieur LUTTENAUER est élu Président de séance.

Monsieur WALLISER est élu à l'unanimité Scrutateur.

Le secrétariat est assuré par M. HERTH de la Sté CITYA ETIGE LOGEMENT.

2. Election du président du Conseil Syndical de l' Association Syndicale et du vice Président

Monsieur LUTTENAUER est élu à l'unanimité Président de l'Association Syndicale

Monsieur GRANGER est élu à l'unanimité Vice Président de l'Association Syndicale.

3. Commentaire sur le compte rendu des travaux réalisés et à venir, joint à al convocation (R. LUTTENAUER)

Les membres présents font part des observations et/ou demandes suivantes :

- Reprendre l'affaissement des dalles autour de la Résidence Clairière,
- La qualité de la dernière tonte autour la résidence Horizon laisse à désirer (tonte autour des meubles de jardin).
- Il est rappelé que l'installation de piscine par les occupants des rez-de-jardin de la Résidence Horizon est interdite.
- Le mauvais état des enrobés des parkings longeant le côté droit de la rue d'Entremont amènent les représentants du bâtiment R à demander à quelle date ces travaux de réfection seront entrepris. M. LUTTENAUER précise qu'il convient préalablement de traiter définitivement le soulèvement du revêtement macadam par les racines de peupliers.
- A proximité du 6 rue des Peupliers, des pavés sont descellés.

ETIGE LOGEMENT

Rédaction: Dominique Herth

Le 25 mai 2011

4. Approbation des comptes de l'exercice arrêtés au 31.12.2010:

Le Conseil Syndical après en avoir débattu, approuve à l'unanimité et sans réserve les comptes de l'Association Syndicale arrêtés au 31.12.2010 et dont le montant des dépenses s'élève à 199 684,81 €.

5. Quitus au Syndic:

Le Conseil Syndical, après en avoir débattu, approuve à l'unanimité le quitus au Syndic pour sa gestion arrêtée au 31.12.2010.

6. Approbation des travaux à réaliser en 2011 suivant liste jointe à la convocation:

M. LUTTENAUER présente les travaux proposés pour l'année 2011.

Après débat, le Conseil syndical approuve l'ensemble de ces travaux à l'exception de l'étude de requalification du bassin.

Il est décidé de la reporter et de soumettre cette étude lorsque les travaux relatifs à la construction du bâtiment regroupant l'ACPE, le périscolaire et la crèche, sera achevée.

7. Approbation du budget de l'exercice 2011 :

Le Conseil Syndical après en avoir débattu, approuve à l'unanimité le budget joint à la convocation dont le montant total s'élève à 199.760 €.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18 heures 57.

LE PRESIDENT



R.LUTTENAUER

POUR LA STE CITYA ETIGE LOGEMENT



D. HERTH

ETIGE LOGEMENT

COMPTE-RENDU

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION DES SYNDICATS DU PARC D'ENTREMONT DU 19 avril 2011

Présents : M. Walliser, Président de l'Union des Syndicats - M. Rapp - M. Denetre - M. Jaegly - M. Gamper - Mme Diringer - M. Cambon - M. Luttenauer - M. Scialom - M. Granger - Mme Schwob - M. Elarbi - M. Scherrer - M. Fromageat - Mme Raehm - M. Sengelin - Mme Rasser - M. Besancon - M. Maurage - M. Dischler - Mme Strub - M. Amos - M. Denu - M. Tag - Melle Finot - M. Misslin - M. Scherrer - M. Dubois.

Excusés : M. Stoffel

Rédaction: Dominique Herth

Le 25 mai 2011

La séance est ouverte à 19 heures.

1. Désignation du Bureau

Monsieur WALLISER est élu à l'unanimité Président de séance

Monsieur LUTTENAUER est élu à l'unanimité Scrutateur.

Le secrétariat est assuré par M. HERTH de la Sté CITYA ETIGE LOGEMENT.

2 Election du Président de l'Union des Syndicats et du Vice Président

Monsieur WALLISER est élu à l'unanimité Président de l'Union des Syndicats

Monsieur LUTTENAUER est élu à l'unanimité Vice Président de l'Union des Syndicats.

3. Approbation des comptes de l'exercice arrêtés au 31.12.2010:

L'assemblée générale, après en avoir débattu, approuve à l'unanimité les comptes de l'Union des Syndicats arrêtés au 31.12.2010 et dont le montant des dépenses s'élève à 3284,81 €.

4. Quitus au Syndic:

L'assemblée générale, après en avoir débattu, approuve à l'unanimité le quitus au Syndic pour sa gestion arrêtée au 31.12.2010.

5. Approbation du budget de l'exercice 2011 :

L'assemblée générale après en avoir débattu, approuve à l'unanimité le budget joint à la convocation dont le montant total s'élève à 2500,00 €.

ETIGE LOGEMENT

Rédaction: Dominique Herth

Le 25 mai 2011

6. Convention de Coopération Union des Syndicats/CITYA ETIGE LOGEMENT (projet du 1^{er} février 2011).

Invité : André RAGUENEAU, Vice- Président de la C.L.C.V.

Ce point a fait l'objet d'un long débat. Le projet de convention de coopération, rédigé par une commission désignée par l'Union des Syndicats après quatre réunions préparatoires et ayant pour objectif une amélioration de la gestion de la copropriété par un partage des tâches dans lequel les conseils syndicaux et le Syndic devraient être gagnants, a été présenté à Mme LETTU le 10 février 2011.

La date de la réponse (courrier électronique du 18 avril, veille de la réunion de l'Union) a été jugée à l'unanimité choquante et surtout insuffisante. Cette réponse est à interpréter comme une recherche de solutions, mais il est regrettable qu'elle n'ait été précédée d'un échange verbal.

L'Union des Syndicats a le sentiment d'une mauvaise compréhension de notre démarche, apparue peut-être comme trop novatrice ? et demande, à l'unanimité, une rencontre entre Mme LETTU, un membre de la Direction de CITYA et le Président de l'Union.

Il s'agira de transformer les éléments de réponses du courrier du 18 avril en actions concrètes avec un calendrier à fixer. L'Union, considérant qu'une copropriété de 1100 lots mérite bien une réflexion commune, souhaite prendre son temps pour finaliser ce projet de coopération avec le Syndic.

Le délégué de la C.L.C.V., A. RAGUENEAU, a aussi laissé sa première impression sur la réponse du Syndic : elle vise à cibler ce que CITYA ETIGE LOGEMENT peut faire (allant parfois au-delà de ce que l'Union demande) ou ce qui leur pose problème. La C.L.C.V. peut proposer des solutions pratiques parfois très simples que seul un entretien entre responsables permet de construire.

Dans un deuxième temps la C.L.C.V. se propose d'examiner séparément avec les Conseils Syndicaux de toutes les copropriétés du Parc d'Entremont comment s'adapter de façon simple au niveau schéma de coopération.

7. Compte rendu de la réunion du 24 mars 2011 avec Monsieur le Maire de Rixheim

M. WALLISER commente la réunion du 24 mars 2011 avec Monsieur le Maire de Rixheim dont le compte rendu est joint au présent procès verbal.

A la suite de ces informations, il est décidé ce qui suit :

- Diffuser une circulaire informant les résidents du changement de fournisseur et de qualité de l'eau.
- Demander une confirmation écrite des services de sécurité de la Ville de Rixheim précisant que le maintien des RIA dans les garages du Centre Commercial n'est pas réglementairement obligatoire.
- Relancer le service des eaux de la Ville de Mulhouse concernant les modifications à apporter à l'alimentation en eau et à la vidange du bassin.
- Ne pas renouveler l'autorisation provisoire d'installation d'une terrasse (voir PV AG 26 juin 2006). Un courrier sera adressé en ce sens à M. DULKADIR.
- Accorder une autorisation provisoire de la parcelle servant de terrasse extérieure à « PIZZA ROSSA ». Les conditions d'installation seront notifiées à M. MANGOLD par courrier séparé.
- Diffuser une circulaire concernant les modalités d'enlèvement des encombrants.

ETIGE LOGEMENT

Rédaction: Dominique Herth

Le 25 mai 2011

Enfin, M. WALLISER et les membres de l'Union tiennent à remercier M. URSPRUNG pour son implication en tant que Conseiller Syndical tant au niveau de sa Copropriété que de l'Union Syndicats, notamment concernant son rôle dans l'établissement de la charte fixant les règles relatives à la réfection des façades des immeubles et regrettent sa démission.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures.

Le Président

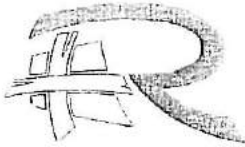


M. WALLISER

Pour la Sté CITYA ETIGE LOGEMENT



M. HERTH



RIXHEIM, le 30 mars 2011

MAIRIE DE RIXHEIM
(Haut-Rhin)
28, rue Zuber - B. P. 7

Téléphone: 03 89 64 69 59
Télécopie: 03 89 44 47 07

SECRETARIAT GENERAL
MWCV

Association Syndicale et Union
des Syndicats du Parc
d'Entremont

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
du 24 mars 2011

Assistaient à la réunion :

- M. Olivier BECHT, Maire,
- M. Arnaud BAILEN,
- M. Roland WALLISER, Président de l'union des syndicats,
- M. René LUTTENAUER, Président de l'association syndicale,
- M. Dominique HERTH, chef de service CITYA ETIGE,
- Mme Martine WEHRLE, directeur général des services.

Excusé :

- M. le Juge Germain SENDELIN, conseiller juridique de l'association.

Secrétariat assuré par Mmes Martine WEHRLE et Christine VOGELE.

- 2 -

ORDRE DU JOUR

1. Raccordement sur le réseau d'eau de la Ville de Mulhouse,
2. Travaux accès arrière Centre Commercial,
3. Travaux de réfection de la Chapelle Saint-Benoît,
4. Travaux de construction périscolaire, crèche et ACPE,
5. Aménagement du parvis du Centre Commercial,
6. Dossier DULKADIR,
7. Convention vidéo-protection,
8. Sécurité / tranquillité : contrôles policiers notamment en ce qui concerne le stationnement des véhicules / camionnettes (lettre du 17 juin 2010),
9. Renforcement de l'éclairage en haut de l'escalier reliant le parking rue des Ormes au Chemin Noir (situé au-dessus du terrain sportif),
10. Entretien régulier des parcelles communales (notamment les parcelles boisées situées entre le chemin rural, aboutissant rue des Marguerites et l'immeuble 5 rue des Ormes),
11. Réfection des enrobés rue Schweitzer,
12. Participation de la commune aux frais de réfection du chemin piétonnier passant à l'arrière des immeubles 2 à 8 rue des Ormes (notre lettre du 21/12/2010),
13. Collecte des objets encombrants : suppression ?
14. Ramassage des ordures ménagères : réduction des fréquences ?

0_0_0_0_0_0_0_0_0_0_0

Monsieur le Maire remercie les membres de l'association syndicale et de l'union des syndicats du Parc d'Entremont pour leur venue à la réunion traditionnelle et propose de passer à la liquidation de l'ordre du jour.

1. Raccordement sur le réseau d'eau de la Ville de MULHOUSE

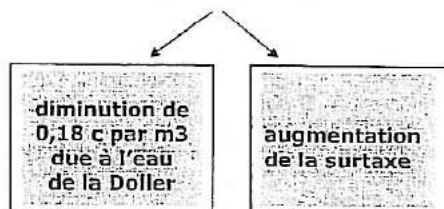
L'ouverture de la vanne d'eau dans le quartier du Parc d'Entremont se fera le jeudi 31 mars 2011 à 14 h 30.

En ce qui concerne le réseau d'eau du centre commercial, le problème des RIA est soulevé, car la Ville de MULHOUSE demande la mise en place d'un système complexe de disconnexion pour limiter les risques de pollution, M. le Maire propose de se mettre en relation avec le SDIS via M. Raymond GRUMET.

Le risque de reflux dans les tuyaux existe également au niveau du bassin. La création d'un bac sera nécessaire. M. Dominique HERTH est en attente d'un courrier de la Ville de Mulhouse.

M. le Maire complète le point en donnant quelques éléments propres au prix de l'eau. Il explique que l'augmentation de 7 % n'est pas impossible et qu'elle serait due à l'harmonisation des redevances de l'assainissement et de l'épuration.

2 effets sont à noter



La surtaxe prélevée par le Syndicat des eaux va augmenter de 20 centimes par mètre cube afin de financer les travaux de renouvellement des réseaux. L'effet est général pour l'ensemble des communes.

2. Travaux accès arrière Centre Commercial

La rampe d'accès est réalisée. Il reste à poser les garde-corps. L'accès a été sécurisé avec des barrières.

3. Travaux de réfection de la Chapelle Saint-Benoît

Les travaux avancent bien. La couverture et le bardage débiteront courant de la semaine 12. La fin des travaux est prévue pour la mi-mai. Durant ces travaux, la solution de préserver et déplacer un sapin est évoquée. M. le Maire propose de tout faire pour protéger le sapin. Le DST est chargé de consulter M. Jean-Luc BISCH.

4. Travaux de construction périscolaire, crèche et ACPE

Le début des travaux est prévu pour le 21 mars 2011. M. le Maire a demandé la mise en place de panneaux spéciaux « stationnement limité » à proximité de la pharmacie, du coiffeur et du restaurant. A ce jour, les panneaux ne sont pas en place. Les services de la Police Municipale seront relancés. Le stationnement prolongé d'une camionnette immatriculée 546 AYV 67 a été constaté alors que le stationnement est interdit près de la chapelle.

5. Aménagement du parvis du Centre Commercial

A la demande de l'association syndicale du Parc d'Entremont, M. le Maire propose de solliciter l'architecte Rambeaud pour qu'il se concerta avec son collègue. Un mémo sera inscrit dans son agenda.

6. Dossier DULKADIR

La Cour d'Appel a rendu un jugement favorable. A ce jour, le dossier est chez le notaire pour l'acquisition des 2 lots et la transcription au Livre Foncier. Un bail commercial existe. M. le Maire souhaite y mettre fin. Il souhaite rencontrer M. DULKADIR et l'avocat, l'idée étant de procéder à une acquisition à l'amiable. La Ville souhaitant l'acquisition d'un lot adjacent, M. FUCHS, le propriétaire, sera relancé.

7. Convention vidéo-protection

Les 3 projets de convention pour la pose d'équipements sur des propriétés concernant l'association, l'immeuble « OISANS » et le Centre Commercial sont validées et réinscrites à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil Municipal en date du 21 avril 2011.

Une suspicion de trafic de drogue au pied de l'immeuble n° 2 rue des Ormes a été évoquée. Les patrouilles de la Police Municipale seront renforcées.

La mise en peinture des poteaux d'antenne sur l'immeuble « OISANS » est inachevée. Ce point sera signalé au chef de la Police Municipale qui pilote ce projet.

8. Sécurité / tranquillité : contrôles policiers notamment en ce qui concerne le stationnement des véhicules / camionnettes (lettre du 17 juin 2010)

Les moyens mis en œuvre fonctionnent. Les contrôles policiers sont à poursuivre.

Déjections canines : 30 panneaux sont implantés à RIXHEIM, dont 3 sur le quartier du Parc d'Entremont.

9. Renforcement de l'éclairage en haut de l'escalier reliant le parking rue des Ormes au Chemin Noir (situé au-dessus du terrain sportif)

Une ampoule plus puissante a été installée pour éclairer le haut de l'escalier. Il subsiste un problème de câble pour alimenter le luminaire au pied de l'escalier. Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de cadres. Les services techniques seront chargés de présenter une étude technique.

10. Entretien régulier des parcelles communales (notamment les parcelles boisées situées entre le chemin rural, aboutissant rue des Marguerites et l'immeuble 5 rue des Ormes)

M. Guy ROTH, responsable des espaces verts prendra l'attache avec M. Dominique HERTH pour se rendre compte sur place.

La Police Municipale est informée du cas d'une personne âgée qui nourrit une douzaine de sangliers. Une circulaire a été adressée à l'ensemble des occupants de l'immeuble.

La présence de corbeaux est également une préoccupation. Une réunion aura lieu en date du 8 avril 2011 avec MM. GUILLAUME et KIMMICH, la Police Municipale, le locataire de chasse et le garde-chasse. MM. HERTH et LUTTENAUER souhaitent s'y joindre. Une opération de décrochage de nids est envisagée.

11. Réfection des enrobés rue Schweitzer.

Les travaux de réfection des enrobés seront réalisés après le chantier de la construction de la petite enfance.

Cependant, des nids de poule sont signalés rue des Sapins et rue de l'Etang à proximité du Domaine des collines du Soleil. La demande de travaux sera transmise au DST.

12. Participation de la commune aux frais de réfection du chemin piétonnier passant à l'arrière des immeubles 2 à 8 rue des Ormes (lettre du 21/12/2010)

En application de la convention, M. le Maire présentera le devis de 9 294,25 € au Conseil Municipal pour le vote d'une subvention de 5 000 €.

13. Collecte des objets encombrants : suppression ?

Depuis le 3 janvier 2011, VEOLIA assure, en porte à porte, la collecte des objets encombrants. Les personnes intéressées peuvent se signaler en appelant le 0800 00 29 14, numéro vert gratuit. Selon un nouveau marché, ce service avait été réduit aux personnes handicapées et aux personnes âgées de plus de 65 ans. La Ville de RIXHEIM a réussi la réouverture de ce service à l'ensemble de la population. Une circulaire sera réalisée et diffusée sur l'ensemble du quartier du Parc d'Entremont par CITYA Etige.

14. Ramassage des ordures ménagères : réduction des fréquences ?

Le quartier du Parc d'Entremont n'est pas concerné. Le ramassage des poubelles bleues est effectué par le SIVOM sauf pour les immeubles « Hermitage » et « Panorama » qui est opéré par la M2A. La situation est complexe car il existe 2 systèmes sur le même quartier. Une démarche conjointe CITYA Etige / VILLE est programmée auprès de la M2A et du SIVOM.

Points supplémentaires

Panneau directionnel

5 panneaux directionnels ont été implantés rue des Ormes. Une demande de 2 panneaux supplémentaires rue d'Entremont est sollicitée. M. le Maire donne son accord. Le DST prendra l'attache avec M. Dominique HERTH.

Prolifération de pigeons

Des pigeons prolifèrent dans le quartier du Parc d'Entremont. Le SEDD (service environnement et développement durable) sera chargé de consulter les services vétérinaires.

Fin de la réunion à 16 h 00